



## GOVERNEMENT WALLON



VICE-PRÉSIDENTE ET MINISTRE

**ALDA GREOLI**

*MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTÉ,  
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE*

Madame Anne TAYMANS

Présidente

UNION PROFESSIONNELLE BELGE DES  
PSYCHOMOTRICIENS FRANCOPHONES

Cours d'Orval, 6

**1348 Louvain-la-Neuve**

30 NOV. 2017

Nos Réf. : SANTÉ/104019 (à rappeler)  
Personne de contact : Anouck BILLIET (081/321.852)  
E-mail : [anouck.billiet@gov.wallonie.be](mailto:anouck.billiet@gov.wallonie.be)

Madame la Présidente,

Votre courrier du 10 novembre a retenu toute mon attention.

En réponse à celui-ci, je tenais à vous rassurer sur la place des psychomotriciens dans les structures agréées en Wallonie.

Dans le secteur de la santé mentale, plusieurs possibilités existent. Pour être agréés et financés en tant que services de santé mentale « enfants », ceux-ci doivent disposer d'un pédopsychiatre et d'un thérapeute à média qui soit logopède, kinésithérapeute ou psychomotricien. Pour les centres de rééducation ambulatoire (CRA) ou fonctionnelle (CRF), des psychomotriciens sont prévus nommément dans certaines conventions. Au sein des Maisons de Soins Psychiatriques (MSP), le titre de psychomotriciens n'est pas précisé mais il est tout à fait possible de les y engager. Les seules structures qui ne reprennent pas la fonction de psychomotricien sont celles des Initiatives d'habitations protégées (IHP).

Dans le secteur du handicap, ce titre existe en tant que tel dans les structures d'accueil de jour et d'hébergement et il n'entre nullement dans nos intentions de le supprimer. Les services ont des normes globales à respecter pour le personnel éducatif ou non éducatif, libre à eux d'engager la personne plus adéquate.

Dans le secteur des maisons de repos et des maisons de repos et de soins, les psychomotriciens sont considérés dans le personnel de réactivation et peuvent donc être engagés par la MRS.

En espérant que cela réponde à vos questions en ce qui concerne les compétences Santé et bien-être, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations distinguées.

**Alda GREOLI**